

# VILLE DE BOUILLON

Province de Luxembourg - Arrondissement de Neufchâteau

## A V I S

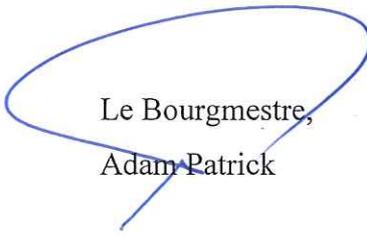
Conformément aux articles L1133-1 à 3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Bourgmestre porte à la connaissance du public que le Conseil communal, en séance du 31 août 2023, a approuvé les comptes 2022 de la Fabrique d'église de Poupehan.

Les délibérations adoptées à cet effet peuvent être consultées à l'Administration communale, Bureau du secrétariat, pendant les heures d'ouverture.

Fait à Bouillon, le 04 septembre 2023.

  
Le Directeur général f.f.,  
Pirlot Sébastien



  
Le Bourgmestre,  
Adam Patrick